Au sujet de la scandaleuse canonisation de Paul VI : communiqué de la Maison Générale

Publié le 13 octobre 2018
4 minutes
Maison Générale - Menzingen

A l'occasion du Synode des évêques sur les jeunes, le dimanche 14 octobre 2018, le pape François procèdera à la canonisation du pape ***Paul VI****.*

La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X réitère les sérieuses réserves qu'elle avait exprimées lors de la béatification de Paul VI, le 19 octobre 2014 :

- Ces béatifications et canonisations des papes récents, selon une procédure accélérée, s'affranchissent de la sagesse des règles séculaires de l'Eglise. Ne visent-elles pas davantage à canoniser les papes du concile Vatican II, plutôt qu'à constater l'héroïcité de leurs vertus théologales ? Lorsque l'on sait que le premier devoir d'un pape – successeur de Pierre – est de confirmer ses frères dans la foi (Lc 22, 32), il y a de quoi être perplexe.
- Certes Paul VI est le pape de l'Encyclique *Humanae vitae* (25 juillet 1968) qui apporta lumière et réconfort aux familles catholiques, alors que les principes fondamentaux du mariage étaient fortement attaqués. Il est également l'auteur du *Credo du peuple de Dieu* (30 juin 1968) par lequel il voulut rappeler les articles de foi catholique contestés par le progressisme ambiant, notamment, dans le scandaleux *Catéchisme hollandais* (1966).
- Mais Paul VI est aussi le pape qui mena le concile Vatican II à son terme, introduisant dans l'Eglise un libéralisme doctrinal qui s'exprime par des erreurs comme la liberté religieuse, la collégialité et l'œcuménisme. Il s'en est suivi un trouble que lui-même a reconnu, le 7 décembre 1968 : « *L'Eglise se trouve dans une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'autodestruction. Comme si l'Eglise se frappait elle-même.* » L'année suivante, il avouait : « *Dans de nombreux domaines, le Concile ne nous a pas donné jusqu'à présent la tranquillité, mais il a plutôt suscité des troubles et des problèmes non utiles au renforcement du Royaume de Dieu dans l'Eglise et dans les âmes.* » Jusqu'à ce cri d'alarme du 29 juin 1972 : « *La fumée de Satan est entrée par quelque fissure dans le temple de Dieu : le doute, l'incertitude, la problématique, l'inquiétude, l'insatisfaction, l'affrontement se font jour…* » – Mais il ne fit qu'un constat, sans prendre de mesures propres à arrêter cette autodestruction.
- Paul VI est le pape qui, dans un but œcuméniste, imposa la réforme liturgique de la messe et de tous les rites des sacrements. Les cardinaux Ottaviani et Bacci dénoncèrent cette nouvelle messe comme s'éloignant « *de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXIIe session du Concile de Trente* ». A leur suite, Mgr Lefebvre déclara la nouvelle messe « *imprégnée d'esprit protestant* », portant en elle « un poison préjudiciable à la foi ».
- Sous son pontificat nombreux furent les prêtres et les religieux persécutés et même condamnés pour leur fidélité à la messe tridentine. La Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X se souvient avec douleur de la condamnation de 1976 infligée à Mgr Marcel Lefebvre, déclaré *suspens a divinis* pour son attachement à cette messe et pour son refus catégorique des réformes. Ce n'est qu'en 2007 que, par le Motu Proprio de Benoît XVI, fut reconnu le fait que la messe tridentine n'avait jamais été abrogée.

Aujourd'hui plus que jamais, la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X renouvelle son attachement à la

Tradition bimillénaire de l'Eglise, convaincue que cette fidélité, loin d'être une crispation passéiste, apporte le remède salutaire à l'autodestruction de l'Eglise. Comme l'a déclaré récemment son Supérieur général, **l'abbé Davide Pagliarani** : « Notre vœu le plus cher est que l'Eglise officielle ne considère plus (le trésor de la Tradition) comme un fardeau ou un ensemble de vieilleries dépassées, mais bien comme l'unique voie possible pour se régénérer elle-même.

Menzingen, le 13 octobre 2018

Sources : FSSPX.Actualités

1. in Bref examen critique de la nouvelle messe, lettre préface des cardinaux Ottaviani et Bacci, 3 septembre 1969, §1. [↩]
2. Lettre ouverte aux catholiques perplexes, Albin Michel, 1985, p. 43. [↩]
3. Entretien de l'abbé Pagliarani du 12 octobre 2018. [↩]